



# 2018

## Ouverture de la délégation départementale de Vaucluse

### Dossier de presse

Le Vaucluse accueille la 3e délégation départementale de la Cress Paca	page 2
Le fonctionnement d'une délégation	page 3
Entreprendre les défis de la transition	page 4
Martine Béthencourt-Scherer, candidate à la présidence de la délégation 84	page 5
Faire valoir une reconnaissance de l'ESS en Paca	page 6
En chiffres, l'ESS dans Le Vaucluse	page 7

Cress Paca – 2 place Félix Baret – 13006 Marseille

04 91 54 96 75 – [administration@cresspaca.org](mailto:administration@cresspaca.org) - [www.cresspaca.org](http://www.cresspaca.org)

## *Le Vaucluse accueille la 3<sup>e</sup> délégation départementale de la Cress Paca*

Après l'ouverture de la délégation du Var, en mars, des Alpes-Maritimes, en juin dernier, le Vaucluse accueille la 3<sup>e</sup> délégation départementale de la Chambre régionale des entreprises de l'ESS de Provence-Alpes-Côte d'Azur (Cress Paca). Suivront celles des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes, d'ici la fin de l'année 2018.

*« L'ouverture de ces délégations permet à la Cress Paca d'animer son écosystème au plus près de ses adhérents, avec des dispositifs de proximité pour une meilleure visibilité et lisibilité auprès des entreprises de l'ESS et de ses partenaires départementaux »*, indique Denis Philippe, le président de la Cress Paca.

La Cress Paca développe ainsi des réponses nouvelles aux spécificités territoriales avec :

- Un mandat de représentativité de proximité auprès des acteurs publics et privés
- Un programme d'activités locales répondant aux attentes des entreprises de l'ESS
- Des relations personnalisées entre entreprises de l'ESS d'un même territoire

Elles sont en corrélation avec ses six missions principales :

- La représentation auprès des pouvoirs publics des intérêts de l'économie sociale et solidaire
- L'appui à la création, au développement et au maintien des entreprises
- L'appui à la formation des dirigeant.e.s et des salarié.e.s des entreprises
- La contribution à la collecte, à l'exploitation et à la mise à disposition des données économiques et sociales relatives aux entreprises de l'économie sociale et solidaire
- L'information des entreprises sur la dimension européenne de l'économie sociale et solidaire et l'appui à l'établissement de liens avec les entreprises du secteur établies dans les autres États membres de l'Union européenne
- Le développement et l'animation de la coopération internationale des collectivités concernées en matière d'économie sociale et solidaire

La délégation départementale de Vaucluse est responsable de la déclinaison locale des missions de la Cress Paca.

Son bureau se situe dans les locaux du site de la Scierie, 15 boulevard du quai Saint-Lazare à Avignon.

Les entreprises de l'ESS, les adhérent.e.s de la Cress Paca et les partenaires pourront y trouver les informations relatives à l'économie sociale et solidaire et rencontrer les équipes de la Chambre régionale lors de rendez-vous.

## Le fonctionnement de la délégation

La délégation départementale de la Cress Paca n'a pas de personnalité juridique distincte de la Chambre régionale. Elle rassemble les adhérents du département concerné. Elle est un lieu d'information, d'échanges, de propositions et d'actions.

Chaque délégation départementale élit un Conseil, composé de onze conseiller.ère.s, soumis à l'approbation du conseil d'administration régional et entériné par la plus proche assemblée générale. Élus pour six ans, renouvelables par moitié, la première mandature désignera par tirage au sort les conseillers renouvelables après trois ans de mandat.

Pour chaque conseil seront élus un.e délégué.e départemental.e, sous l'appellation « Président.e de délégation départementale », et deux délégués départementaux adjoints, l'un en charge de la vice-présidence et l'autre du secrétariat.

Le.La président.e de la délégation départementale est le.la représentant.e local.e du président du conseil d'administration de la Cress Paca, auprès des autorités départementales, élus, organisations partenaires, représentants de la société civile et autres acteurs de la vie économique et sociale de son département. Il décline les orientations et les décisions prises au niveau de l'instance régionale. La délégation se réunit au moins deux fois par an et aussi souvent que l'actualité départementale l'exige. Le président départemental peut inviter des auditeurs à assister aux réunions de sa délégation.

*« Chaque délégation départementale est autonome quant à la façon de promouvoir les actions régionales sur son territoire. Les collaborateurs de la Chambre viendront en renfort chaque fois que cela est nécessaire. Quant aux membres du bureau de la Cress Paca, ils peuvent venir assister aux réunions des instances départementales. Ainsi les délégués départementaux auront une meilleure connaissance de l'actualité tant au niveau régional que national en ce qui concerne l'ESS », explique Denis Philippe, le président.*

Une structure ESS devient membre de la délégation départementale en adhérant à la Cress Paca. Dans le Vaucluse, 23 entreprises ESS sont adhérentes à la Cress Paca.

## Entreprendre les défis de la transition

A l'occasion de l'inauguration de la délégation départementale de Vaucluse de la Cress Paca, la Chambre propose une table ronde sur les « Défis de la transition », avec un focus thématique sur l'entrepreneuriat culturel, en partenariat avec le magazine Sans transition ! Le journaliste François Delotte anime les débats et détaille le contexte et les enjeux de la transition pour apporter des solutions innovantes aux enjeux sociétaux d'aujourd'hui.

*« Gérer ses ressources autrement, prendre en compte l'équité territoriale, se préoccuper de l'inclusion de toutes les populations, favoriser l'économie circulaire, les investissements locaux, avoir un habitat durable, une alimentation saine..., autant de questionnements qui nous touchent tous dans notre vie professionnelle et privée. Des femmes et des hommes sont en actions sur nos territoires pour développer ces défis. Cette table ronde permet de valoriser des solutions innovantes portées par des entreprises de l'ESS du Vaucluse »,* précise Denis Philippe, le président de la Cress Paca.

Thomas Charlier, gérant de la Scop Gaujard, Solène Espitalié, directrice des Jardins de Solène, et Jean-Luc Ros, directeur du Logis des jeunes de Comtat Venaissin, par leur regard et leurs projets, valorisent des défis de la transition avec des solutions innovantes au cœur du Vaucluse.

La Scop Gaujard est un bureau d'étude basé à Avignon, spécialiste dans l'enveloppe et la structure des bâtiments en bois, construction paille, bâtiments basse consommation...

Le Logis des jeunes de Carpentras, structure associative, propose des studios à la location pour les étudiants et les jeunes travailleurs. Ce lieu de vie favorise également des rencontres entre ce public et les structures associatives du territoire.

Les Jardins de Solène luttent contre le gaspillage alimentaire tout en employant des personnes en situation de handicap. Cette entreprise vauclusienne est lauréate du Prix de l'innovation sociale ESS 2017.

Le focus thématique sur l'entrepreneuriat culturel fait le point sur les actions mises en place par la Cress Paca pour sa promotion avec les témoignages de Sam Khebizi, administrateur de la Cress Paca et directeur des Têtes de l'Art, et du collectif des festivals, dont la volonté est de s'engager dans le développement durable avec une identité forte ancrée dans le champ de l'ESS.

Sans Transition ! Provence est la revue des citoyen.e.s engagé.e.s dans la Transition en région. La revue coopérative est diffusée à 12 000 exemplaires tous les 2 mois. Ancrée sur les territoires provençaux, elle se veut le relais des actions locales en faveur d'une économie sociale, écologique et solidaire.

## Martine Béthencourt-Scherer, Candidate à la présidence de la délégation 84



L'économie sociale et solidaire fait partie de la vie de Martine Béthencourt-Scherer. Enfant, elle était sur les bancs de l'éducation populaire, adolescente, elle animait des colonies de vacances, jeune adulte elle travaillait dans les quartiers de Chambéry-le-Haut.

Détentrice d'une licence économique et sociale, qu'elle complètera par un master de droit, économie et gestion, option politiques publiques, obtenu à Avignon, et d'un diplôme d'État de cadre du médico-social, elle dirige un village de tourisme social en Savoie pendant une dizaine d'années, après six ans comme cheffe

de projet à l'école internationale Paul Bocuse en région lyonnaise, suite à sa formation en commerce international à l'École de management de Lyon, en passant par Maison de la France à Londres, deux ans.

Originaire du Nord, Martine Béthencourt-Scherer concrétise son envie de vivre en Provence, une région qu'elle a découverte lors de vacances avec ses parents. Avec sa famille, elle s'installe à Vaison-la-Romaine. Cadre médico-social plusieurs années, elle est sollicitée pour prendre la direction du réseau ESS de Vaucluse.

*« Le Département et la Région voulaient dynamiser les entreprises de l'ESS dans le département. La Direccte Vaucluse a également soutenu nos actions. Durant sept ans, nous avons travaillé au développement d'un réseau de proximité avec l'ensemble des acteurs de l'ESS et l'Université d'Avignon. Nous avons également étoffé l'offre d'accompagnement avec des dispositifs régionaux comme le DRA et l'ARESS. Cela a contribué à mettre en évidence cette économie de proximité, innovante, et à insuffler la création de nombreuses structures sur le Vaucluse. Ces dernières années, l'agglomération du Grand-Avignon et la ville d'Avignon sont également devenues des partenaires privilégiant la dynamique entrepreneuriale et l'ancrage territorial des initiatives sociales et économiques. Le soutien des collectivités est essentiel dans la valorisation de notre écosystème et ses innovations dans de nombreux domaines », confie Martine Béthencourt-Scherer.*

Fervente défenseuse de l'économie locale et du développement durable, Martine Béthencourt-Scherer a pris naturellement sa place au sein de la Chambre régionale des entreprises de l'économie sociale et solidaire de Provence-Alpes-Côte d'Azur, aux côtés de Denis Philippe, le président, et de son équipe. Elle en est la présidente déléguée et candidate à la présidence de la délégation départementale 84 de la Cress Paca.

Formatrice vacataire à l'Institut méditerranéen de formation d'Avignon et auparavant à la CCIT de Vaucluse dans les secteurs du médico-social et de l'ESS, elle s'investit également dans de nombreuses associations de son territoire, notamment pour le développement de l'économie circulaire.

### 3<sup>e</sup> édition de SO EKO, Le salon des achats socialement responsables

La Cress Paca organisera le 8 novembre 2018 au Palais des congrès de Marseille Chanot (rond-point du Prado), la 3<sup>e</sup> édition du seul salon professionnel des achats socialement responsables de Paca, avec pour partenaire principal la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

SO EKO a pour ambition de développer les marchés des entreprises de l'ESS avec l'ensemble des opérateurs économiques du territoire à travers leur politique d'achat : collectivités, entreprises privées, comité d'entreprises, établissements publics...

Ce lieu de rencontre professionnelle, de partage, d'échanges est unique en son genre. SO EKO est une vitrine de l'esprit éco-responsable de la région. Il favorise la croissance et la compétitivité durable des PME et PMI locales de l'ESS, en faisant la promotion leurs savoir-faire.

Des rendez-vous d'affaires sur mesure en B to B sont organisés pour mettre directement en relation fournisseurs de biens et services et acheteurs.

### 2<sup>e</sup> conférence régionale de l'ESS

A l'automne 2018, la Cress Paca co-organisera avec l'État et la Région la 2<sup>e</sup> conférence régionale de l'ESS avec la volonté de conforter l'intégration et la contribution du volet ESS au Schéma régional de développement de l'économie, de l'innovation et de l'internationalisation. La Cress Paca souhaite également susciter l'introduction d'un volet ESS dans l'ensemble des schémas d'action publique : contrats de ville, de développement territoriaux, schémas d'aménagement, contrats de plan État-Région.

## ***Faire valoir une reconnaissance de l'ESS En Provence-Alpes-Côte d'Azur***

La Cress Paca, œuvre dans une véritable logique consulaire. Elle accompagne le développement économique des entreprises de l'économie sociale et solidaire et met en place différents outils pour une information rigoureuse, comparative et anticipative. La Chambre est attentive aux orientations en matière de développement économique de la région afin de veiller à l'intégration de l'ESS dans celles-ci.

*« Les acteurs de l'ESS se mobilisent et se fédèrent dans les territoires. L'économie sociale et solidaire doit être prise en compte systématiquement dans les politiques publiques via notamment la co-construction. Chaque jour, nous tissons des liens durables et de confiance afin d'instaurer un dialogue permanent entre acteurs engagés et pouvoirs publics »,* précise Denis Philippe le président de la Cress Paca.

Avec 10 % de l'emploi régional, privé et public, les employeurs de l'économie sociale et solidaire participent significativement à la vitalité de l'économie et à la cohésion sociale dans les territoires de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ils sont porteurs d'une autre forme de créer de la valeur économique. Dans certains domaines, ils sont des précurseurs en matière d'économie collaborative socialement responsable.

De plus, les entrepreneurs ESS participent à la montée en gamme d'une économie de la qualité, qui contribue à la prospérité de tous. Ils sont au cœur des transformations en cours, favorisant des partenariats publics-privés, générant des solutions novatrices. Et sont moteurs dans les nouvelles attentes des Français, en améliorant les services du quotidien et en développant l'emploi de proximité.

La Chambre régionale, au service de ses entreprises, est en lien avec les politiques publiques afin de défendre leurs intérêts. L'ESS est un acteur dynamique du développement économique de proximité, avec des résultats durables, dans des domaines d'avenir comme la transition écologique et énergétique, l'innovation technologique, sociale, organisationnelle et démocratique, la révolution numérique, l'économie circulaire...

La loi du 31 juillet 2014 a profondément modifié le regard porté sur l'ESS et permis de formaliser des outils à son service. Afin de répondre aux besoins des acteurs, ces avancées doivent se poursuivre et se renforcer en pensant la politique de demain.

### ***Les principes fondamentaux de l'ESS***

#### **Un modèle économique spécifique**

*Les excédents constitués et provenant d'une mixité de ressources sont prioritairement destinés au développement de l'activité, n'ayant pas d'actionnaires.*

#### **La liberté d'adhésion**

*Toute personne qui le souhaite peut participer.*

#### **Le fonctionnement démocratique**

*Les dirigeants sont élus et les décisions sont prises collégalement.*

#### **La personne au cœur de l'économie**

*Le projet est au service d'un collectif, avec une utilité collective et sociale*

### **Une présence dans les territoires**

Plus des 3/4 des communes du Vaucluse comptent au moins un établissement employeur associatif, coopératif ou mutualiste.

Le Vaucluse compte 13 établissements publics de coopération intercommunal (EPCI).

### **Une économie qui redistribue**

487,8 millions d'euros de salaires bruts distribués (4,3 milliards d'euros en PACA).

*Rémunérations ESS supérieures à celles de l'économie privée dans les secteurs de l'hébergement et restauration, l'enseignement et l'agriculture, industrie & construction.*

### **Une économie qui emploie**

18 600 salarié.e.s dans les entreprises ESS (163 000 au niveau régional), soit 10,5 % des emplois et 14,2 % des emplois privés :

- 15 160 dans les associations
- 2 540 dans les coopératives
- 770 dans les mutuelles
- 101 dans les fondations

Avec 6 750 emplois, l'action sociale représente 36,4 % des effectifs de l'ESS sur le département, suivi des services aux entreprises (2 800 salariés) et l'enseignement (2 600 salariés).

2 220 établissements employeurs (16 800 au niveau régional).

*Provence-Alpes-Côte d'Azur est la 5<sup>e</sup> région de France en volume d'établissements employeurs*

*L'ESS est un employeur de taille, les moyennes et grandes entreprises sont très implantées, elles emploient la moitié des salariés de l'ESS.*

94 % des métiers existent dans l'ESS.

### **Une économie qui recrute**

En 2018, près de 15 % des effectifs de l'ESS du Vaucluse sont potentiellement concernés par les départs à la retraite, soit près de 2 700 salarié.e.s.

### **Une économie qui a de l'avenir**

80 % des Français attendent des entreprises qu'elles aient aussi une mission sociale.

94,4 % des entreprises de l'ESS en région ont leur siège social implanté sur le territoire régional.

### **Une économie qui se professionnalise**

71 % du budget des entreprises de l'ESS provient de la vente de produits et services en 2014.